Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260330-DEL_2026_25-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HANVEC

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de membres : | | L'an deux mil vingt-six |
| En exercice | 19 | Le trente mars à vingt heures |
| Présents | 17 | Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire. |
| Votants | 19 | Date de convocation : 26 mars 2026 |

PRÉSENTS : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, PRIMOT Christophe, Mélanie THOMIN, Hubert MADEC, Jérôme DUBRAY, Majdouline VEY, Damien ILY, Corinne CHARDOT, Sébastien THUEUX, Daniel CROGUENNEC, Cécilia CRAPOULET, François VANDERMARLIERE, Anne-Françoise BIZIEN, Stéphane DE LUCA.
ABSENTS : Marie-Françoise MARHIC pouvoir donné à Fabienne GRANDJEAN, Betty CROGUENNOC pouvoir donné à Corinne CHARDOT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Isabelle TANNE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## DEL 2026-25 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - DESIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL

**EXPOSE DES MOTIFS**
Le Conseil Municipal a procédé, à main levée, à l'élection des membres du conseil d'administration du CCAS. Monsieur Yves CYRILLE, en sa qualité de Maire, préside de droit ce conseil.

Une seule liste a été constituée, composée de Isabelle TANNE, Betty CROGUENNOC, Corinne CHARDOT, Fabienne GRANDJEAN, Daniel CROGUENNEC.

**DÉLIBERATION**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents ou représentés :
**ARTICLE UNIQUE** : Décide d'élire les membres cités ci-dessus pour composer le conseil d'administration du CCAS.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire
Yves CYRILLE

La secrétaire de séance
Isabelle TANNE